

## APPEL À MANIFESTATION D'INTERETS

Gare de Paris Austerlitz (75 013)

Gares & Connexions, branche de SNCF Mobilités en charge de la gestion et du développement des gares, lance un appel à manifestation d'intérêts en vue de l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire portant sur un emplacement commercial dédié à l'activité listé ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Mobilités.

### I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Un emplacement en gare de Paris Austerlitz pour l'exercice d'une activité de Restauration, vente à emporter et/ou pauses gourmandes

Descriptif de l'emplacement : une emprise au sol de 10 m<sup>2</sup> située sur le parvis Cour Seine  
En fonction des offres et du mobilier proposé dans les offres, la surface attribuable est comprise en 5 m<sup>2</sup> et 10 m<sup>2</sup>

A titre d'exemple, cet espace pourra être occupé soit par :

- 1 Food-truck
- 1 triporteur
- 2 triporteurs

Cette liste n'est pas exhaustive.

Dates prévisionnelles d'exploitation : Du 15 novembre 2019 au 31 décembre 2019

### II. MODALITES DE LA PROCEDURE

Toute déclaration de manifestation d'intérêt doit être adressée à la société Retail & Connexions à l'adresse courriel suivante [erode@retail-connexions-sncf.fr](mailto:erode@retail-connexions-sncf.fr)

Seules les demandes adressées par courriel seront traitées par les services de la société Retail & Connexions.

Cette manifestation d'intérêt devra être impérativement reçue avant le **lundi 26 août 2019 à 18H00**

Les candidats qui auront manifesté un intérêt se verront ainsi adresser un courriel contenant l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer une offre.

Toute manifestation d'intérêt reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Dans l'hypothèse où le présent appel à manifestation d'intérêts recevrait plusieurs réponses, SNCF Mobilités aura la faculté d'organiser une procédure de mise en concurrence entre les différents candidats ayant manifesté un intérêt.